



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

« Marais du Haut Médoc » FR7200683

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains.

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

Le DOCOB du site "Marais du Haut Médoc" qui vise la conservation des habitats et des espèces a été validé par le comité de pilotage le 8 mars 2012.

• Présentation du site

Le site des « Marais du Haut Médoc » se situe à l'est de la pointe médocaine, dans le nord-est du département de la Gironde (33). Il est composé de plusieurs marais inter-viticoles et s'étend sur environ 5000 ha (périmètre initial). Ce sont au total 24 communes qui sont impliquées.

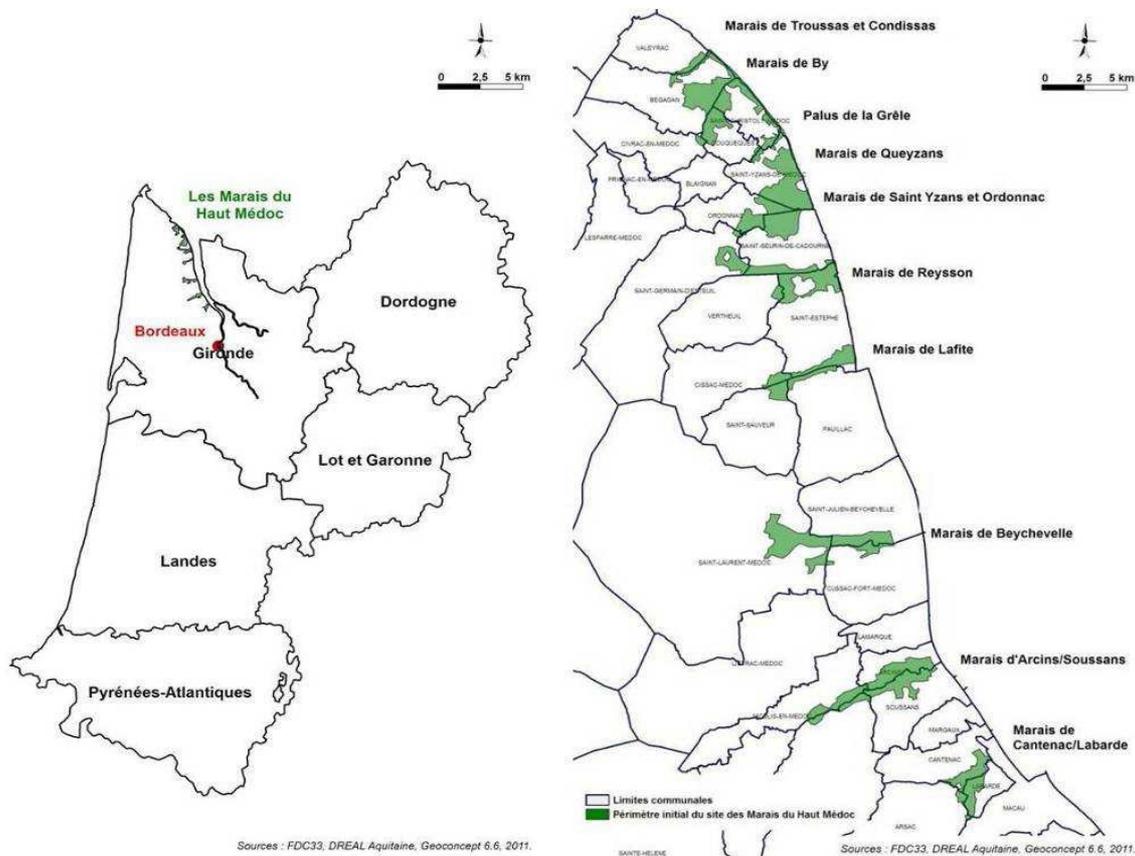
Les Marais du Haut Médoc sont caractérisés par deux grands ensembles de milieux : les marais dominés par les boisements alluviaux au sud du site, entre lesquels s'intercalent un maillage de bocages humides, et les marais principalement composés d'espaces prairiaux, au nord du site, à vocation plus agricole.

Les marais situés au nord du site sont majoritairement composés de prairies séparées par des fossés, subissant l'influence de l'eau saumâtre.

Les marais situés au sud du site sont quand à eux essentiellement concernés par des formations forestières ne faisant pas l'objet d'une activité sylvicole : des boisements humides, issus de la fermeture progressive des marais, sur lesquels il n'y a pas de gestion homogène concertée et les peupleraies.

Les Marais du Haut Médoc présentent la caractéristique d'être entourés par des vignes, principale activité située sur les terrasses graveleuses autour du site.

- La cartographie du site « Marais du Haut Médoc »



- Les habitats et espèces présents et leur hiérarchisation

Le site des Marais du Haut Médoc est considéré comme ayant un niveau d'intérêt international. En effet, 16 habitats naturels d'intérêt communautaire ont été identifiés sur le site, parmi lesquels cinq habitats dont la conservation est jugée prioritaire (*) :

- **Végétation halophile et subhalophile** : Prairies subhalophiles thermo-atlantiques (code natura 1410-3)
- **Fourrés, boisements** : Chênaies pédonculées à Molinie bleue (code natura 9190-1), forêts alluviales à Aulne glutineux et Frêne élevé* (code natura **91E0***), chênaies-ormaies à Frêne oxyphylle (code natura)
- **Roselières et cariçaias** : Végétations à Marisque* (code natura **7210-1***)
- **Végétation aquatique** : Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara (code natura 3140), Rivières, canaux et fossés eutrophes des marais naturels (code natura 3150-4)
- **Prairies, pelouses, ourlets** : Pelouses pionnières des dalles calcaires planitiaires et collinéennes* (code natura **6110-1***), Pelouses calcicoles méso-xérophiles atlantiques sur calcaires tendres ou friables* (code natura **6210-12***), Pelouses à thérophytes mésothermes thermo-atlantiques* (code natura **6220-4***), Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires (code natura 6430-1 ; -4 ; -6 ; -7), Pelouses maigres de fauche de basse altitude (code natura 6510).
- **Falaises** : Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (code natura 8210).

Quinze espèces d'intérêt communautaire ont été recensées sur le site, dont quatre prioritaires (*) :

Espèces végétales :

- Angiospermes : Angélique des estuaires (code natura **1607***).

Espèces animales :

- Mammifères : Grand Rhinolophe (code natura), Loutre d'Europe (code natura 1355), Vison d'Europe (code natura **1356***).
- Reptile : Cistude d'Europe (code natura 1220).
- Coléoptères : Lucane cerf-volant (code natura 1083) , Grand capricorne (code natura 1088).
- Lépidoptères (papillons) : Cuivré des marais (code natura 1060), Damier de la Succise (code natura 1065), Écaille chinée (code natura **1078***).
- Odonates (Libellules) : Agrion de Mercure (code natura 1044).
- Poissons : Lamproie marine (code natura 1095), Lamproie de Planer (code natura **1096***).

• Les enjeux de conservation

A partir des enjeux « habitats » et « espèces » d'intérêt communautaire croisés au diagnostic socio-économique, 3 enjeux de conservation ont pu être définis afin d'orienter les propositions de gestion à mettre en place :

- Enjeu 1 : Conserver et favoriser les habitats et les espèces d'intérêt communautaire : cet enjeu dépend essentiellement du maintien des activités humaines présentes sur le site favorables à la biodiversité. Il implique de favoriser ou de maintenir une mosaïque d'habitats naturels et de maintenir et améliorer les continuités écologiques du site.
- Enjeu 2 : Préserver les fonctionnalités de l'hydrosystème et des milieux associés et améliorer la qualité de l'eau : la plupart des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présents sur le site sont étroitement liés au bon fonctionnement hydraulique des marais (gestion des niveaux d'eau, fonctionnalités des ouvrages hydrauliques, libre circulation des espèces inféodées au cours d'eau et aux berges...) et au maintien voire à l'amélioration de la qualité de l'eau.
- Enjeu 3 : Lutter contre les espèces invasives et indésirables : les 2 enjeux précédents ne peuvent être dissociés de la lutte contre les espèces exotiques invasives menaçant la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

La définition des enjeux de conservation du site a permis de définir huit objectifs de conservation qui répondent à une stratégie de gestion mise en place en collaboration avec les acteurs locaux :

- Conserver et restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire non forestiers,
- Conserver et restaurer les habitats forestiers d'intérêt communautaire,
- Maintenir ou restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau, fossés et plans d'eau du site,
- Restaurer et préserver la qualité des eaux,
- Lutter contre la régression du Vison d'Europe en diminuant ses risques de mortalité,
- Lutter contre les espèces invasives et indésirables,
- Améliorer les connaissances et développer des outils de suivi,
- Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site

Afin de répondre à ces objectifs, plusieurs outils sont utilisés :

- La charte (recueil des "bonnes pratiques" réalisées sur le site),

- des contrats Natura 2000 proposés aux exploitants, propriétaires ou ayants droits (impliquant des engagements rémunérés).

- **Les enjeux socio-économiques**

Les principales activités économiques sont l'agriculture et l'élevage. Les surfaces de prairies déclarées à la Politique Agricole Commune en 2009 représentent plus de 1380 ha sur l'ensemble du site, puis vient la culture des céréales (maïs et blé principalement sur 533 ha) et le tournesol (56 ha).

En dehors de l'activité agricole, le site accueille très peu d'activités économiques, mis à part le tourisme et plus particulièrement l'oeno-tourisme. Quelques loisirs sont pratiqués, tels que le VTT ou la course à pied, et font l'objet de plusieurs manifestations dans l'année.

La chasse est bien représentée sur les marais avec des chasseurs au grand et au petit gibier, mais également par la présence de tonnes de chasse. Quelques projets d'urbanisation sont programmés sur les communes du site mais sont situés en dehors du périmètre.

Pour aller plus loin...

Structure porteuse et animateur :

Structure porteuse : Syndicat mixte Pays Médoc : présidente -
Martine Noverraz

Structure animatrice : Fédération Départementale des Chasseurs de
la Gironde, Laetitia Maloubier - laetitia.maloubier@fdc33.com

DDTM/Service Eau et Nature/**Natura 2000**

Tel : 05 56 24 86 69 / 05 56 24 88 86

Sites internet :

- Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>

- Site DREAL : <http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/programme/natura2000/presentation/objectifs>